

MARSILLY actu

L'Édito du Maire

Rechute

Confinement ou demi-confinement ? Cette fois ce sont les distractions, grandes ou petites, et ceux qui sont sans emploi qui sont confinés. Les spécialistes se déchirent, les médias se déchangent ... Une chose semble certaine, c'est que nous allons devoir apprendre à vivre avec le virus et à de probables nouveaux épisodes de confinement en attendant le vaccin libérateur. Il n'est pas au point qu'il est déjà contesté.

Le dispositif d'accompagnement de la commune est soulagé au strict minimum devant ce demi-confinement. Paradoxalement nous devons redoubler de vigilance et surveiller nos comportements jusqu'à ce qui nous touche le plus à cœur dans les rapports avec nos parents ou nos enfants. Marsilly n'est plus cet îlot sanitaire que nous avons connu de mars à juin. Les cas se multiplient et nous devons encore plus être attentifs. L'école fait l'objet de toutes les attentions. La préfecture vient de rappeler les maires à l'ordre si l'idée leur venait d'autoriser l'ouverture de commerces non essentiels.

La crise s'étend aussi à la sécurité de l'Etat. Naturellement, on demande aux maires de veiller aux actes terroristes. Ouvrir les yeux semble un peu dérisoire quand on les ferme depuis 30 ans... Une minute de silence a été observée en début de Conseil Municipal à la mémoire de Samuel PATY mort pour avoir osé transmettre ce qui fait notre pays, la liberté d'expression. « Mort pour la France » à bien y considérer. Espérons que ce soit la victime de trop avec celles de Nice pour qu'il y ait un ressort juridique audacieux et énergique à la mesure de 40 ans d'assassinats .

Les projets avancent cependant car la vie a des droits et est plus forte que tout : Terrain de rugby, arbre de la liberté, fleurissement de la rue du port, salle de musique, entretien des rues etc ...

Rue du port

En passe d'être terminée et stoppée par le virus ! Il ne restait que des travaux de finition quand le virus est venu se mêler au chantier et a consigné prudemment notre sympathique équipe d'Eurovia. Au-delà des 14 jours réglementaires, le chantier reprendra.

Un groupe de travail s'est penché sur les plantes sobres en eau qui seront plantées dans les espaces verts de la rue. C'est une équation plus difficile qu'il n'y paraît . Il faut des plantes économes en eau, suffisamment vivaces mais pas trop, qui aiment le calcaire, ne piquent pas et dissuadent les piétons de les écraser. Elles ont été trouvées !

Inscrivez-vous aux séances de plantation

Il est prévu , selon la météo de planter des haies et des arbres en janvier ou février. Une partie en terrain privé le long des champs et une autre sur le domaine public. Nous avons demandé à la CDA de pouvoir planter 6000 m² devant la station d'épuration dans l'enclave en friche. La CDA a un objectif 0 carbone autant plaider pour les arbres que des batteries électriques, très loin d'être vertes ! D'ores et déjà vous pouvez vous inscrire à la mairie pour l'opération « doigts verts et de terre » .

Maison de la musique : Une affaire qui fait du bruit

Les cours de musique ont commencé d'abord dans la salle paroissiale et se poursuivront en fin de confinement dans la salle située dans le clos de la bibliothèque. Merci au passage au père BLOMME, curé de la paroisse pour avoir prêté la salle paroissiale avant que l'espace soit terminé. La maison de la musique n'a pu être inaugurée le 7 novembre comme prévu.

Bonne lecture !!!

Le Maire,
Hervé PINEAU

Dans ce numéro :

Les mots de l'Opposition	2
Les terrains de sports au cœur des priorités	2
Travaux de préservation du Chêne de la Liberté	2
La restauration scolaire à l'heure de la loi EGALIM	2
Cadeau de Noël	3
Paniers Gourmands	3
Petite histoire de musique... silencieuse	3
Marsilly, terre d'aventuriers ?	3
L'Atelier du YOGA de Marsilly	4
La Ruche Basket Marsilly	4
Le Jardin Partagé	4

MEMO

Ouverture de la Mairie :

lundi, mardi et jeudi : 9h00 à 17h30
Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
Vendredi : 9h00 à 17h00
☎ 05 46 01 30 10
✉ mairie@marsilly.fr

Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV

Jacques GLENEAUD (urbanisme, bâtiments, VRD, environnement) : mardi de 9h à 12h

Daniel MARCONNET (communication, associations, animations) : vendredi de 11h à 12h30

Laureyne VIAUD-TANQUART (vie des écoles) : sur rdv

Frédéric TRAN (politique de la ville, sécurité, jeunesse et sport) : sur rdv

Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00
Mercredi après-midi : 15h à 18h00
☎ 05 46 01 95 04

Site internet et appli :

www.marsilly.fr
Illiwap (code marsilly)
FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication :
Hervé PINEAU

Comité de rédaction :
Elus et associations

Crédits photos :
Service Municipal et associations

Impression et tirage :
service municipal—1 500 exemplaires

RAPPEL

Par arrêté préfectoral du 30 octobre 2020, pour toutes les communes de Charente-Maritime, le port du masque est **OBLIGATOIRE** pour toutes personnes de + 11 ans :

- dans les marchés (couverts ou de plein air), aux jours et aux heures d'ouverture au public desdits marchés ;
- à moins de 50 mètres des entrées réservées au public des établissements scolaires, d'enseignement supérieur et professionnel, publics et privés, du lundi au vendredi, de 07h00 à 19h00 ;
- dans les parkings et à moins de 50 mètres des centres commerciaux (ERP de type M) ouverts au public ;
- dans les cimetières.





Prochaine réunion du Conseil Municipal

**Le 15 décembre 2020
à 18h30**
Salle du Conseil
en Mairie

Retrouvez le compte rendu
sur le site www.marsilly.fr

Les mots de l'opposition

Nous poursuivons notre route au sein des commissions. Nous y sommes force de proposition, apporteurs de thèmes et de débats. Nous contribuons aux projets dans des échanges et travaux constructifs avec l'équipe municipale.

L'ambiance est différente aux conseils municipaux où le ton du Maire pourrait parfois laisser penser qu'il nous conçoit plus comme ennemis qu'élus de l'opposition. Un choix personnel étonnant mais rien qui nous empêche d'avancer en tout cas. Voici quelques-unes de nos contributions :

- Les conseils municipaux seront à nouveau filmés et diffusés sur YouTube (effectif d'ici la fin d'année)
- Nous avons obtenu la mise en place d'un retrait en mairie des places pour le spectacle de magie malheureusement annulé suite au confinement
- Proposition d'un prestataire de proximité pour les paniers gourmands qui seront distribués aux aînés en remplacement du repas traditionnel
- Contribution à l'atelier fleurissement de la rue du Port, participation aux études d'aménagement des voiries et de la plaine des sports au sein de différentes commissions
- Intervention concernant le mode de rémunération non conforme des intervenants par certaines associations subventionnées par la commune. Débattu pendant le conseil municipal d'octobre. Régularisations en cours.
- Appels à projet concernant la "cabane de la mairie » pour réfléchir à un nouveau nom et les conditions de renouvellement du Conseil de Village.
- Initiation d'un projet de calendriers d'événements pour la commune pour 2021

L'année 2020 s'achève sur une situation pandémique inédite qui continue à perturber nos vies et pourrait même impacter les fêtes de fin d'année. C'est difficile mais il est raisonnable d'espérer une sortie de crise progressive l'année prochaine. D'ici là restons citoyens, solidaires, prudents et positifs pour mieux nous retrouver en 2021. Prenez grand soin de vous et de vos proches.

N'hésitez pas à contacter notre groupe Marsilly 2020 pour toute idée ou suggestion :

Tél : (Philippe Chanabaud) 06 33 44 17 09
Suivez-nous sur facebook.com/Marsilly2020

Les terrains de sports au cœur des priorités

L'amélioration des infrastructures sportives initiée depuis la précédente mandature avec, notamment, la réhabilitation et l'extension de la salle CHANSIGAUD, se poursuit, l'effort portant cette fois-ci sur les terrains de sports et leurs annexes.



Ainsi, une campagne d'entretien du terrain d'honneur de football a été menée au cours de l'été par l'entreprise GUY LIMOGES, incluant l'installation de nouvelles cages de football.

Le club-house attenant au terrain a également fait l'objet d'un « rafraîchissement » salubre : mise en peinture des murs intérieurs, remplacement des portes afin de sécuriser l'accès au bâtiment et éviter la déperdition thermique par l'installation d'un matériel plus performant.

Parallèlement, la réfection complète du terrain d'honneur de rugby, confiée à l'entreprise ID VERDE, a été lancée. L'opération comprend le décapage, l'apport de terre et de sable, l'engazonnement et l'installation des poteaux de rugby. Une étude est en cours avec la CDA et les services de l'Etat sur les conditions d'arrosage.

Le coût global de ces travaux s'élève à près de 92 000€.

Travaux de préservation du chêne de la Liberté

Afin de pérenniser la viabilité du chêne remarquable de la place de l'Abbé Coll, des travaux de confortement de la potence s'avéraient nécessaires.

A l'heure de l'écriture de ces lignes, l'installation d'un 3ème poteau, venant renforcer l'actuel portique et la solidité de la structure, est en cours.



La restauration scolaire à l'heure de la loi EGALIM

Tous les jours, ce sont en moyenne 225 repas qui sont confectionnés et servis.

Afin de garantir une alimentation saine, sûre et durable, les plats « faits maison » sont privilégiés, à partir de produits frais et de saison, travaillés sur place. Chaque semaine, conformément aux dispositions législatives, un menu végétarien est proposé. L'introduction des produits d'origine biologique est renforcée.

Ils représentent 10% du budget « denrées » à Marsilly ; l'objectif de la loi Egalim est d'atteindre 20% au 1^{er} janvier 2022. Le prix de revient d'un repas, sur l'année 2020, s'élève à 11€, dont un quart est facturé aux familles.

Cadeaux de Noël

Le 25 décembre au matin, le Père Noël distribuera comme à l'habitude ses cadeaux auprès des foyers des Marsellois qui se seront inscrits (les modalités seront précisées par ailleurs).

Pour tous renseignements, contact : 06.62.86.69.00



Paniers Gourmands

Au cours de la première semaine de Décembre, les membres du CCAS et de la Commission Vie sociale et Séniors porteront des paniers festifs au domicile des séniors concernés, en remplacement du traditionnel repas de fin d'année



Petite Histoire de Musique... Silencieuse

1952 Woodstock, non loin de New-York. Le pianiste David Tudor entre sur scène et s'installe devant son piano. Il ouvre le couvercle du clavier puis repose calmement les mains sur ses cuisses.

Un petit moment de concentration avant le concert ? Pourtant Tudor continue d'attendre, impassible. Les spectateurs commencent à s'agiter et à murmurer...

Soudain le musicien referme le couvercle ! Puis il s'immobilise à nouveau d'interminables secondes...et il le rouvre. Tudor exécute ce petit manège plusieurs fois. Dans le public, l'incompréhension est totale. Qu'est-ce que c'est que cette comédie ?

Le pianiste est en réalité en train d'interpréter une œuvre du fameux compositeur John Cage.

Pour mieux la comprendre, il faut remonter une dizaine d'années en arrière, alors que Cage visite une chambre insonorisée. Il s'attend à y découvrir un silence parfait.

Mais il est vite déçu ! Cage réalise que c'est impossible puisqu'il entend toujours les sons de son propre corps : "J'entends deux bruits, un aigu et un grave. Quand j'en ai discuté avec l'ingénieur responsable, il m'informa que le son aigu était celui de l'activité de mon système nerveux et que le grave était le sang qui circulait dans mon corps."

De ce constat, John cage tire une réflexion : "jusqu'à ma mort il y aura toujours du bruit". Et il crée son morceau le fameux "33", dont le titre correspond à sa durée : 4 minutes et 33 secondes...sans musique.

La partition est simplissime, elle ne contient qu'une seule indication : TACET, en latin "il se tait", pour indiquer que le musicien ne doit pas jouer. Il n'y a donc pas de musique, mais l'œuvre n'est pas silencieuse pour autant ! Les sons qui composent 4'33" sont en fait ceux que produisent les spectateurs dans la salle.

Un silence presque parfait !!!

Marsilly, terre d'aventuriers ?

Sur l'excellent site Internet des Archives Départementales de la Charente-Maritime (<https://archives.charente-maritime.fr/>), on trouve de très nombreux dossiers, dont un, intitulé « les engagés », recensant tous les contrats d'engagement de ceux qui désiraient partir « aux Amériques » ou en Afrique, entre 1606 et 1758. Ces contrats étaient passés devant notaires, à La Rochelle, à Rochefort ou à l'Amirauté de La Rochelle.

Ces contractants s'engageaient pour une durée déterminée (le plus souvent 3 ans) à offrir leurs services et leurs compétences (charpentiers, matelots, laboureurs, ouvriers, artisans, ...) en échange d'un salaire et de quelques avantages (hébergement, nourriture, traversée, ...). Généralement de condition modeste et jeunes célibataires, ils étaient essentiellement originaires de l'Aunis et de la Saintonge, voire de Bretagne ou de Normandie, et susceptibles de s'installer définitivement dans les colonies, en plein essor.

Les navires partant principalement de La Rochelle, il n'est donc pas très étonnant de trouver des engagés provenant de tous les petits villages proches de la Rochelle, dont Marsilly et villages alentours (Esnandes, Dompierre-sur-Mer, Nieul-sur-Mer, Lagord, ...).

Concernant le seul village de Marsilly, on trouve les 4 « engagés » suivants :

- Louis AGAT (ou AGET), laboureur natif de Marsilly (*en-Aulnis*), âgé de 20 ans, signe son contrat d'engagement devant deux notaires royaux de la Rochelle, le 21 avril 1717, pour s'embarquer sur le navire « La Providence » à destination du Canada.
- André LANGLOIS, tonnelier natif de Marsilly, signe son contrat d'engagement devant le notaire DROUYNEAU, le 25 janvier 1677, pour s'embarquer à destination du Québec.
- Pierre LAFORGE, de Marsilly, âgé de 16 ans ou environ, signe son contrat d'engagement devant le notaire Pierre MOREAU, le 25 mars 1646, pour s'embarquer à destination des « îles de l'Amérique » (île Saint-Christophe).
- Jean SORLIN (ou SORSLIN), de Marsilly, âgé de 18 ans environ, signe son contrat d'engagement devant le notaire Pierre MOREAU, le 29 août 1652, pour s'embarquer à destination des « îles de l'Amérique » (île Saint-Christophe).

Alain Millot (alain.millot1@sfr.fr)

Membre de l'Association Histoire et Culture de Marsilly



Le coin des Associations

L'Atelier du YOGA de MARSILLY

Cours tous les matins et tous les soirs
06 40 64 37 47 latelierduyoga17@gmail.com

Le Yoga est né en Inde, il y a plus de 5000 ans, ce nom vient d'une ancienne racine sanskrite "jug" qui a pour définition "relier, joindre, unir, mettre ensemble le corps, le cœur et l'esprit".

On vient souvent à la pratique du yoga à un moment où le besoin de réconcilier son corps et son esprit devient une évidence, notre cœur nous parle. On peut aussi rechercher la spiritualité...

Envie de se poser, de réfléchir, de stimuler son corps via entre autres des étirements « indispensables » et d'apaiser son mental.

Le yoga est une belle discipline (il n'est pas un sport et dépend du Ministère de la Culture). Il est très en vogue ces dernières années et ce n'est pas un hasard.

Le nombre d'asanas (postures) est infini.

Seul Shiva, Dieu Hindou, le connaît, il y en aurait 84 000 importants... chiffre à méditer. Mais le yoga n'est pas une religion, **c'est un art de vivre !**

La méditation justement, une des branches de l'arbre de vie a fait son entrée dans les écoles maternelles et ses bienfaits sur la concentration et le comportement des élèves sont unanimement reconnus.

Hélène Professeure de l'Atelier du Yoga de Marsilly dispense son savoir avec bienveillance, de sa voix chantante à ses yogi et yogini (élèves). Quel bonheur de sentir son corps se déverrouiller, son mental s'apaiser, sa concentration s'aiguiser au fil des cours.

Y a t'il plus beau cadeau pour Hélène d'entendre dire à la fin du cours ... "déjà, je n'ai pas vu le temps passer... je me sens bien...", et voir partir les élèves, nez au vent, sourire aux lèvres avec la satisfaction de s'être fait plaisir, d'avoir pris le temps de se déconnecter du quotidien !

Nous en avons tellement besoin... **le yoga, c'est aussi rester et récupérer une bonne santé !**

Monique B M, une élève assidue depuis 4 ans.



Du 19 au 21 octobre, La Ruche Basket Marsilly, avec le soutien de la mairie de Marsilly est parvenue à proposer un stage Multisports pour les enfants de 8 à 18 ans.

17 enfants, basketteurs ou non ont répondu à l'appel.

Durant les matinées de 9h à 12h, les quatre éducateurs : Mika, Thomas, Nathan et Luca ont animé des ateliers de dribbles, passes ou autres concours de tirs.

Après la pause repas (avec respect des gestes barrières et de la distanciation physique) de 12 à 14h, l'après-midi laissait place à la pratique de sports divers et peu connus tels que Thèque, badminton, Flag rugby et Ultimate frisbee.

Entre deux parts de pizzas de Carola Pizz et une franche rigolade, les enfants se sont vus remettre une gourde et un T-Shirt floqué aux couleurs de La Ruche par notre partenaire Intersport.

Ce stage semble avoir été très apprécié de tous, les petits comme les plus grands.

Cela nous paraît déjà loin, ces moments de convivialité...

Alors, qu'il est bon de se les rappeler.

Gardons espoir de reprendre nos activités en 2021 avec pourquoi pas un autre stage avant la fin de la saison...



Après la création de l'Association Le Jardin Partagé de Marsilly en Avril 2019, l'engouement suscité n'a pas faibli et c'est toujours avec autant de plaisir que se retrouvent les jardiniers pour travailler leurs parcelles sur le terrain alloué par la Mairie. Expérimentés ou débutants mais tous avec cette même envie de partage et de convivialité, ils exploitent au mieux leurs espaces en mettant en pratique une gestion écologique du site, dans un respect mutuel.

Devant le succès de cette première étape et compte-tenu de l'affluence de nouveaux candidats jardiniers, l'Association en accord avec la Mairie a décidé d'étendre son champ d'intervention. Ainsi, en complément des 2 100 m² d'origine, un agrandissement de 1 500 m² est en cours.

Comme lors de la première phase, grâce à la fourniture des équipements par la Mairie les membres de l'Association ont procédé aux travaux nécessaires à cette mise à disposition en octobre dernier, certains néo-jardiniers sont déjà à l'œuvre et préparent leurs terrains pour les semis d'hiver ou les plantations de printemps. La fin des travaux d'extension (cabanes & mise en eau) est prévue pour mars ou avril prochain.

Il est à noter qu'il reste quelques parcelles disponibles (tant en jardinage traditionnel qu'en permaculture) de 50 ou 100 m².

Si vous vous sentez une âme jardinière et que vous vous retrouvez dans l'état d'esprit de notre Association, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : lejardinpartagedemarsilly@gmail.com

Naturellement vôtre,

Yannick GIRARDEAU - Président